



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations peuvent s'adapter aux personnes en situation de handicap.

Renseignements :

Valérie Rolin

✉ valerie.rolin@cerfav.fr

☎ 03 83 25 49 90

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

La formation est modulable, le stagiaire peut valider des compétences sans valider toute sa formation (reconnaissance RNCP en 1ère année).

Chiffres clés

Taux d'obtention du diplôme

100 % de réussite au CAP

100 % de réussite au diplôme «Créateur verrier»

Indicateurs de résultats

Insertion professionnelle

En 2023, 83% des élèves «créateur verrier» sont en emploi 1 an après leur formation au Cerfav.

100 % recommandent la formation

Informations pratiques

Divers financements possibles - 10 places financées par la Région Grand Est et le FSE pour les demandeurs d'emploi & 2 places d'auditeurs libres (transition professionnelle, France Travail, autofinancement ...).

Les matières d'œuvre sont fournies pour l'ensemble de la formation.

Contact

Julie Choquet

✉ julie.choquet@cerfav.fr

☎ 03 83 25 49 91

Cervav

♀ Rue de la Liberté,
54112 Vannes-le-Châtel

✉ contact@cerfav.fr

www.cervav.fr

Date de mise à jour du document 04/03/2024
Date de prochaine mise à jour 01/02/2025

Cervav

Centre européen de recherches
et de formation aux arts verriers

Créateur verrier

Public visé/ pré-requis

Être diplômé-e d'une école d'art ou de design et/ou justifier d'une démarche artistique ;
ou être en transition professionnelle et avoir un projet de création d'activité à court ou moyen terme.

Pas de limite d'âge.

Objectifs

- ✍ Concevoir et créer ses propres pièces en verre.
- ✍ Maîtriser une ou plusieurs techniques du verre.
- ✍ Justifier artistiquement et économiquement ses projets.

Débouchés

- 🔄 intégrer une entreprise ou un atelier verrier,
- 🔄 créer son activité, son atelier verrier,
- 🔄 poursuivre sa formation / suite de parcours conseillée : **formation « concepteur créateur » au Cervav,**
- 🔄 concrétiser ses projets artistiques.

Modalités et délais d'accès

Pour candidater, déposez votre dossier jusqu'au 15 juin.

📄 Téléchargement et infos sur www.cervav.fr.

Les candidat-es dont le dossier est retenu par l'équipe pédagogique sont convoqué-es à un entretien individuel.

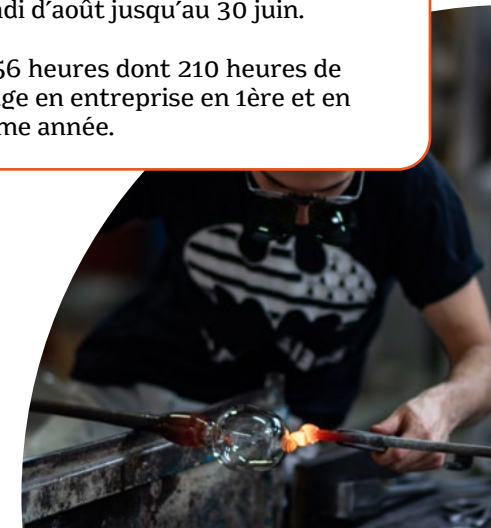
Entrée en 2ème année si le-a candidat-e :

- ✔ a obtenu son CAP dans l'option choisie,
- ✔ dispose d'un niveau technique suffisant permettant une première autonomie de travail,
- ✔ a une démarche artistique pertinente,
- ✔ justifie d'un projet professionnel.
- ✔ a validé l'évaluation de fin de 1^{ère} année

Durée

Formation en 2 ans | Du dernier lundi d'août jusqu'au 30 juin.

1456 heures dont 210 heures de stage en entreprise en 1ère et en 2ème année.



Soutenu par



Créateur verrier 2 ans post BAC

Méthodes mobilisées

- ✓ Apport de connaissances techniques et pratiques servant de base aux développements des savoir-faire spécifiques au métier / exposés théoriques / exercices pratiques.
- ✓ Parcours personnalisé et adapté en fonction de l'expérience de chaque stagiaire et de son projet professionnel - guidance individuelle.
- ✓ Enseignement par **l'équipe pédagogique du Cerfav**, responsables d'ateliers de chaque spécialité ; et par **un large réseau de professionnels**, artistes, designers, artisans et techniciens invités à partager leurs savoirs et savoir-faire.

Modalités d'évaluation

1^{ère} année

3 évaluations trimestrielles et passage du CAP de spécialité verrière pour validation des bases techniques en lien avec sa spécialisation.

2^{ème} année

2 évaluations trimestrielles et 1 évaluation finale en fin d'année, avec exposition des créations dans un lieu culturel et délivrance du diplôme.

Équivalence

Aucune.

Passerelles

Période de détermination de 2 mois de la spécialité sur les 4 CAP préparés. Le projet de 2^{ème} année peut être réalisé dans les 4 techniques.

Tarif

21 942,35 € pour la première année
ou 39 496,23 € pour 2 ans.

Co-financement par la Région Grand Est et l'Union Européenne (FSE+) à hauteur de 146 363,60 € pour la première année de formation et 159 945 € pour la seconde année de formation. Le taux d'intervention du FSE+ se situe à hauteur de 60% sur chaque action.

Contenus spécifiques

- ☞ **Soufflage** : cueillage, coulage au sable, moulage, pressage, empontillage, parachèvement, décoration par enlèvement de matières, dorure, ...
- ☞ **Décoration** : gravure, peinture, métallisation, thermoformage, coupe, bombage, moulage en pâte de verre, sertissage, ...
- ☞ **Vitrail** : coupe à la pige et montage en plomb, géométries simple et complexe, grisaille et peinture sur verre,...
- ☞ **Chalumeau** : verrerie scientifique, flacons, modules artistiques, éditions d'objets
- ☞ **Verre et lumière** : CAO et DAO, peinture de styles et création en vitrail (pâte de verre, dalle de verre, ...)
- ☞ **Verre et volume** : édition en pâte de verre, sculpture par sablage, parachèvement, modélisation 3D ...

Préparation aux matières évaluées lors de l'examen final :

- arts plastiques,
- dessin technique industriel,
- histoire de l'art du verre,
- technologie générale du verre,
- protection, sécurité, environnement.

Déroulement et programme

1^{ère} année

Phase de détermination
☞ Aborder les fondamentaux de la représentation graphique, de l'histoire de l'art et du verre,
☞ s'initier aux diverses techniques verrières,
☞ valider son orientation.

Spécialisation à choisir parmi 4 options : soufflage, verre et lumière, verre et volume ou chalumeau.
☞ Acquérir les gestes et savoir-faire verriers,
☞ valider les orientations de sa démarche artistique,
☞ engager ou développer son projet personnel et professionnel.

2^{ème} année

Poursuite des options : soufflage, verre et lumière, verre et volume, chalumeau.
☞ Affirmer sa démarche artistique,
☞ perfectionner ses compétences techniques,
☞ concrétiser son projet personnel et professionnel.

